

violentes qu'eût à traverser notre industrie. Le fait saillant cependant de l'introduction de la journée de 8 heures fut une notable réduction des heures de travail et depuis cette mesure il ne saurait être question de surmenage des ouvriers.» Comme la nouvelle loi a pour but d'augmenter encore la réduction des heures de travail, Le Gallais



La famille Norbert Le Gallais - Metz

voit à la suite des salaires payés sans prestation « un relèvement intrinsèque de la main d'oeuvre proportionnel à sa durée et, comme conséquence, un prix de revient plus élevé. » Comme tout cela est vieux jeu depuis que nous avons la semaine de 44 heures et qu'on parle de celle de 40 heures !

La fin du discours de Le Gallais contient pourtant des considérations qui n'ont pas perdu de leur actualité. « Le public, dit-il, se fait une mauvaise idée de la situation de la grande industrie et de l'indu-